



Le Gouverneur



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les risques liés au monoxyde de carbone (CO)

En ce début de période hivernale, méfiez-vous du tueur silencieux qui peut se trouver au sein même de votre propre habitation. Chaque année, plus de mille personnes dans notre pays sont victimes d'une intoxication au CO. En 2016, le CO a tué en province de Luxembourg... plusieurs fois : trois décès et sept intoxications.

Pourquoi le CO est-il si dangereux ?

- Parce qu'il est imperceptible (incolore, inodore et insipide) ;
- Parce que votre sang absorbe 200 fois mieux le CO que l'oxygène. Le CO rejette donc tout l'oxygène de votre sang. Les victimes se retrouvent comme étranglées chimiquement.

Comment le CO entre-t-il chez vous ?

- Par votre cheminée ;
- Par votre système de chauffage (poêle à bois ou à mazout, convecteur à gaz, cassette, feu ouvert, etc.) ;
- Par votre chauffe-eau au gaz ;
- Par votre cuisinière/four au gaz ;
- Par votre chaudière ;
- ...

Le CO se forme en cas de mauvaise combustion de tous les combustibles. Chacun représente donc un risque potentiel à surveiller.

Comment éviter une intoxication au CO ?

Avez-vous déjà pensé aux dangers d'intoxication au CO qui peuvent se présenter dans votre habitation ?

Le schéma joint vous permet d'identifier les principales causes de formation de CO qui peuvent se présenter dans chaque pièce de votre habitation, ainsi que les façons de les éviter.

Et si le CO entre chez vous ?

Comment reconnaître une intoxication au CO ?

- Vous êtes rapidement pris de maux de tête ;
- Vous pouvez avoir des nausées ;
- Vous vous sentez fatigué ;
- Parfois, vous vous évanouissez ;
- Autres signes d'alarme :
 - Plusieurs personnes ou animaux se plaignent-ils ?
 - En même temps ?
 - Vous vous plaignez à certains moments précis (en prenant un bain, une douche ou en faisant la vaisselle) ?
 - Les plaintes diminuent en présence d'air frais ou lorsque vous vous trouvez dehors ?
 - Remarquez-vous des dépôts de suie sur les murs aux alentours des chauffe-eau à gaz ?
 - Constatez-vous une condensation et une humidité anormalement élevées dans la maison ?
 - Pour le gaz, soyez attentif à la couleur des flammes. Des flammes jaunes sont le signe d'une mauvaise combustion. Les flammes doivent être de couleur bleue.

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

Votre propre sécurité d'abord !

- Ouvrez d'abord les portes et fenêtres ;
- Eteignez l'appareil ;
- Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO ;
- Faites sortir la personne de la pièce.

Vous soupçonnez un problème lié au CO ?

- Contactez la Zone de secours Luxembourg. Un conseiller en prévention incendie viendra faire le tour de votre habitation ;
- Pour d'autres questions, contactez un installateur agréé.

Contactés presse :

- Stéphane THIRY, Commandant de la Zone de secours Luxembourg : s.thiry@zslux.be - +32 493 02 08 52
- Xavier DERENNE, Directeur information et communication de crise : xavier.derenne@gouverneur-luxembourg.be - +32 498 35 12 94